

Communiqué de presse  
Paris, le 26 janvier 2026

## **Bonus Réparation : près de 1,9 million de réparations soutenues en 3 ans pour prolonger la durée de vie des appareils électriques**

**Trois ans après le lancement du Bonus Réparation et du label QualiRépar, la réparation s'impose progressivement comme une alternative à la fois simple et économiquement attractive face à l'achat neuf. En réduisant le coût pour le consommateur et mettant en place un réseau de réparateurs labellisés, le dispositif contribue à préserver les ressources en prolongeant la durée de vie des équipements électriques et électroniques.**

Dans un contexte où l'aspiration au "mieux consommer" s'intensifie, ecosystem réaffirme une conviction opérationnelle : lorsque l'équipement est réparable, choisir la réparation plutôt que le remplacement, c'est réduire la production de déchets, limiter le recours à de nouvelles ressources et soutenir une filière de réparation de proximité.

### **Bonus Réparation : un dispositif qui a démontré sa valeur**

Le Bonus Réparation est une réduction immédiate appliquée sur la facture, chez les réparateurs labellisés QualiRépar, pour des équipements électriques hors garantie. Le dispositif couvre 71 catégories de produits, avec une aide comprise entre 15 et 60 € selon le type d'appareil.

En trois ans, le dispositif a franchi un cap\* :

- 1 896 996 réparations ont bénéficié d'un Bonus Réparation depuis le lancement (décembre 2022)
- 62 446 810 € : montant total de Bonus Réparation versés depuis le lancement
- 33 € : montant moyen de Bonus versé par réparation
- 8 907 points de réparation labellisés QualiRépar, répartis sur l'ensemble du territoire, y compris Drom-Com
- Top 3 des équipements les plus réparés : téléphone portable, lave-linge, lave-vaisselle.

\*chiffres au 06/01/2026

## Une pratique plébiscitée... qui doit encore devenir un réflexe

Si la réparation bénéficie d'un capital d'image très élevé, elle doit encore s'installer comme un réflexe. Selon la Radioscopie ecosystem x ELABE 2025, 91 % des Français ont une bonne image de la réparation, mais 27 % seulement déclarent y recourir spontanément.

Chez celles et ceux qui font réparer, la motivation est d'abord économique : 59 % évoquent le bénéfice financier par rapport à l'achat, tandis que la dimension environnementale suit de près, avec 57 % qui citent la réduction des déchets. À l'inverse, parmi celles et ceux qui ne réparent pas, 61 % mentionnent le coût comme premier frein et 52 % pointent le manque de réparateurs à proximité.

Dans ce contexte, le Bonus Réparation joue un rôle d'accélérateur : un consommateur sur deux ayant bénéficié du dispositif déclare qu'il a eu un impact fort, voire décisif, dans sa décision de faire réparer son appareil. Enfin, la notoriété du dispositif progresse : en décembre 2025, 53 % des Français affirment avoir déjà entendu parler du Bonus Réparation (étude *Trajectoires* – GIFAM).

## Côté réparateurs : un réseau qui se structure

Pour accompagner la montée en puissance du Bonus Réparation, ecosystem et Ecologic ont engagé en 2025 une évolution du référentiel QualiRépar, avec un triple objectif : le rendre plus pragmatique, plus lisible, et renforcer la prévention de la fraude.

Désormais, seules les entreprises justifiant d'au moins 12 mois d'activité pourront candidater à la labellisation QualiRépar et les dispositifs de contrôle ont été renforcés. Cette politique a déjà produit des effets : elle a conduit au retrait du label QualiRépar à plus de 200 entreprises en 2025, ce qui œuvre à consolider la confiance des consommateurs dans la robustesse du réseau.

Par ailleurs, un fonds formation a été constitué en mars 2025 par ecosystem et Ecologic, pour développer la formation de nouveaux techniciens et perfectionner les compétences des professionnels au sein des entreprises labellisées QualiRépar. L'objectif : accompagner l'essor du réseau pour répondre à une demande croissante de réparation sur l'ensemble du territoire.

*« Notre priorité est de rapprocher la réparation des consommateurs, d'accompagner les réparateurs dans l'usage du Bonus et de faire évoluer le dispositif pour le rendre attractif et efficient. »*

Matthieu Dutry, Responsable Développement Offre Réparation, ecosystem

## Réparer devient plus simple avec JeRepare.fr

Jusqu'à présent, les Français devaient naviguer entre plusieurs sites dédiés aux Bonus Réparation, chacun ayant son propre mode de fonctionnement et ses critères spécifiques, ce qui compliquait la lisibilité des dispositifs.

Avec JeRepare.fr, lancé fin 2025 par les éco-organismes des différentes filières concernées - Ecologic, Ecomaison, Refashion et ecosystem - la réparation devient beaucoup plus accessible : ce site centralise désormais tous les Bonus Réparation, simplifiant l'accès aux informations essentielles pour le consommateur.

JeRepare.fr offre un point d'entrée unique qui regroupe les produits éligibles, les montants de soutien associés et les liens vers les annuaires des réparateurs labellisés par chaque éco-organisme. En quelques clics, les utilisateurs peuvent identifier leur produit, consulter le montant du Bonus applicable et trouver un réparateur labellisé près de chez eux.

La plateforme couvre 9 grandes familles de produits du quotidien, telles que l'électroménager, le multimédia, le bricolage, le sport, ou encore les vêtements et le mobilier, et vise à simplifier la navigation pour permettre à chacun de réparer plus facilement ses équipements. Cette démarche collective renforce la visibilité et la compréhension du dispositif pour le rendre plus accessible à tous.

---

### À propos d'**ecosystem** :

**ecosystem** est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif agréée par les pouvoirs publics. Nous œuvrons à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques (EEE) en soutenant la réparation et le réemploi, et en assurant leur dépollution et recyclage lorsqu'ils sont en fin de vie. Nous prenons en charge les EEE ménagers et professionnels, les ampoules et les batteries.

En 2026, **ecosystem** marque 20 ans d'engagement et d'actions au service de l'industrie circulaire.

### Contact presse **ecosystem** :

**Rumeur Publique** - [ecosystem@rumeurpublique.fr](mailto:ecosystem@rumeurpublique.fr)

**Jérôme Saczewski** 06 09 93 03 44 - **Laurence Bachelot** 06 84 05 97 54

**Charlène Brisset** 06 46 54 89 36 - **Marine Broustal** 06 21 70 40 07